

## COMMUNE DE FLÉRON

### URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf: PU/2022/039pP / 20220412

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la SA BEOBANK, dont les bureaux se situent Boulevard du Roi Albert II 2 à 1000 Bruxelles.

Le terrain concerné est situé Avenue des Martyrs 221 à 4620 Fléron, cadastré Fléron section A n° 428 L.

Le projet consiste en **la pose de 4 enseignes** et présente les caractéristiques suivantes :  
**(P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°1 - Noyau Urbain - Aire de centre urbain; S.D.C.: I.A.1 - Noyau urbain - zone de centre urbain - habitat à vocation commerciale) et s'écarte du G.C.U pour :**  
- Nombre d'enseigne non conforme (4 au lieu de 2).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : [urbanisme@fleron.be](mailto:urbanisme@fleron.be), dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

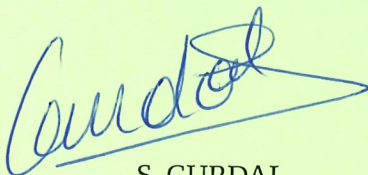
**La date d'affichage de l'annonce est le 19/04/2022.**

**Les réclamations écrites sont à envoyer du 25/04/2022 au 10/05/2022 à 11 heures (clôture) au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete\\_urbanisme@fleron.be](mailto:enquete_urbanisme@fleron.be)

Fléron, le **13 AVR. 2022**

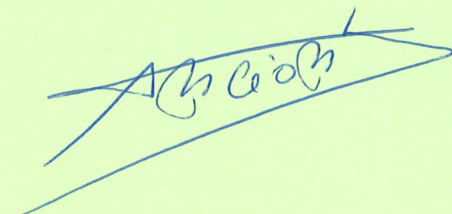
Par délégation de la Directrice  
générale,  
l'Attachée Architecte,



S. GURDAL



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

